

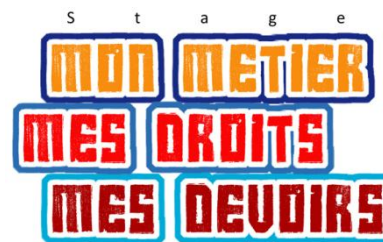


SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-uns.org
<http://sections.se-uns.org/51/>



Réunions et stages syndicaux 1^{er} degré

Lire et afficher de préférence le flash joint en .pdf



Les réunions d'information syndicale sur le temps de travail

Adhérents ou non vous pouvez participer et ceci quelle que soit votre fonction (adjoint, directeur, CPC, Rased...)

- 2 (voire 3, c'est à confirmer) réunions de 3H par an déductibles des animations pédagogiques ou de la journée de solidarité sur le temps qui n'est pas face aux élèves
- informer l'IEN 8 jours à l'avance
- lieu des réunions : maison des syndicats, rez-de-chaussée, locaux de l'UNSA

Pour mieux nous organiser matériellement (une salle pour 10, ce n'est pas la même chose qu'une salle pour 40 ... !) nous vous proposons de nous informer de votre participation sur un formulaire en ligne. Vous pourrez aussi nous poser certaines de vos questions à l'avance.

Modèle lettre à l'IEN :

Mme M. l'Inspectrice (teur) de l'Education Nationale, Circonscription de

Conformément aux dispositions du décret n°82-447 du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SE-UNSA le

Je vous prie de croire, Mme M. l'Inspectrice (teur) de l'Education Nationale, en mon profond dévouement.

Mercredi 17 octobre 9H/12H : actualité de l'éducation, vie de l'école, carrière, analyse d'une fiche de paie, vos questions

Je me pré-inscris ici > <https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?fromEmail=true&formkey=dEs1NHVPVzIKOVIIbDdpR09kaU5FM1E6MQ>

Spéciale PES Stagiaires : Mercredi 24 octobre 14H/16H30 : entrée dans le métier, prise de la classe, vie de l'école, mouvement, vos questions.

Je me pré-inscris ici > <https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?fromEmail=true&formkey=dEtYRGJJcXoxdUFVOW11clZDZXozM2c6MQ>

Préparation Liste aptitude Directeurs : Mercredi 14 novembre 14H/17H

Je me pré-inscris ici > <https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?fromEmail=true&formkey=dG50d2ZYUEVLbDRwaWNpWmJaVkZTTnc6MQ>

Enseignant en ASH : Mercredi 12 décembre de 9H/12H

S'adresse à tout enseignant en ASH, titulaire ou non : BD, Clis, UPI, Segpa, Erea, établissements médicaux sociaux...

Je me pré-inscris ici > <https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?fromEmail=true&formkey=dGp0aWg5QTlydJFRWVRSNjV2ZyYDU3c6MQ>

Les STAGES Syndicaux sur le temps de travail

- Demander une autorisation d'absence (congé de formation syndicale) à la DASEN via l'IEN au moins un mois à l'avance
- lieu des réunions : maison des syndicats, rez-de-chaussée, locaux de l'UNSA

Modèle de lettre à la DASEN pour la demande de congé

Nom Prénom :

Professeur d'école à (Établissement ou service)

À Madame la directrice académique
S/C de Monsieur l'inspecteur
Éducation Nationale

Conformément aux dispositions réglementaires définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé du au pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par le Centre d'Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l'organisme habilité). Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu aux articles 1^{er}, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'État et de la décentralisation du 11 décembre 1995.

Directeurs de SEGPA : Vendredi 23 novembre à Reims : stage 9H/16H

Je me pré-inscris ici > <https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?fromEmail=true&formkey=dFNaaKxkaUJxNDc5d1hSVDIzeU1wbHc6MQ>

Jeunes enseignants jusque 5 ans d'ancienneté environ : Mardi 4 décembre à Reims, 9H/16H30: Les clefs de ma carrière, mes droits, mes devoirs, mon métier

Je me pré-inscris ici > <https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?fromEmail=true&formkey=dGR4SEpYmJk3YIFYWjZTY2IRdksNGc6MQ>

**Être mieux informé(e), mieux conseillé(e)
sur votre métier, vos droits, vos devoirs,
c'est avec le SE-UNSA !**

Vos contacts au Se-UNSA :

1er degré :

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19

Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour en indiquant « désabonnement ».



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

AED/AVS

Agrégés

ASH

Certifiés

COP

CPE

EPS

Formateurs

PE

PEGC

PLP

Profs contractuels